

L'installation des nouveaux compteurs électriques Linky ne passe toujours auprès de certaines associations. Parmi elles, le collectif Stop Linky 21 a déposé deux plaintes auprès du Tribunal de Dijon. Elle est déposée à l'encontre de [ENEDIS](#), le gestionnaire du réseau d'électricité. Le compteur doit progressivement remplacer les anciens modèles. Il est communicant, ce qui fait craindre des problèmes de santé et de surfacturation.